



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : LOCATION DE LA SALLE DE  
L'OFFICE DE TOURISME LE 29 MAI 2018 A  
LA SOCIETE EQUATURE**

**DÉCISION N° AU-18-140  
EN DATE DU 15 MAI 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de la société Equature, sise 197 rue de Bercy à Paris (75012), représentée par Madame Marie-France DE ASTIS, Responsable de patrimoine, d'organiser une réunion d'assemblée générale à l'Office de Tourisme le mardi 29 mai 2018 de 18h30 à 22h30 ;

**CONSIDÉRANT** la politique de la Ville de Vincennes en matière de développement du tourisme d'affaires visant notamment à accueillir des groupes dans le cadre de réunions et de journées d'étude ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société Equature, sise 197 rue de Bercy à Paris (75012), représentée par Madame Marie-France DE ASTIS, Responsable de patrimoine, une convention de location de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme, le mardi 29 mai 2018, de 18h30 à 22h30, dans le cadre d'une réunion d'assemblée générale pour un montant de 250 euros (deux cent cinquante euros) TTC.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de  
la culture et du tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20180515-lmc1H5219H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 15/05/2018  
Date de Publication : 15/05/2018